

L'ARST présente à la Foire de Châlons-en-Champagne

Pour la première fois cette année, l'Association Régionale des SSTI de Champagne-Ardenne (ARST) a participé à la Foire de Châlons-en-Champagne, manifestation qui réunit chaque année plus de 200 000 visiteurs. Retour d'expérience du secrétaire de l'ARST et directeur du SSTI Ardenne Santé-Travail, M. Sylvain Richet.

Était-ce la première participation de l'ARST à la Foire de Châlons-en-Champagne ?

Il existe depuis longtemps sur cette foire un espace "institutionnel" où les acteurs du monde économique (CCI, employeurs, syndicats, ...) se retrouvent.

Cette année, à l'initiative du club "Santé 4.0", un vaste stand a été mis en œuvre autour de la Santé-Sécurité au travail. C'est dans ce contexte que nous avons répondu favorablement à la proposition de l'animateur de cette opération de nous y associer. C'est effectivement la première fois que nous sommes présents sur une manifestation de cette envergure.

Quels en étaient les enjeux et quelle cible entendiez-vous rencontrer sur place ? (Dirigeants d'entreprise, salariés... ?)

Nous avons souhaité centrer notre communication autour d'un message principal : les quatre missions des Services de santé au travail et les modifications des règles du suivi individuel.

L'enjeu était donc clairement d'affirmer la transition de la "médecine du travail" vers le "Service de santé au travail" en insistant sur la dimension globale de l'offre de service des SSTI sur le territoire au bénéfice des adhérents (entreprises et salariés). Il s'agissait également de développer plus spécifiquement le renouveau du suivi individuel de l'état de santé du salarié.

Connaissant le public "type" de cette foire, la cible "grand public" a été privilégiée. A cet effet, un questionnaire interactif a été installé sur le stand avec un petit lot à remettre à chaque participant. Le stand a également reçu quelques partenaires institutionnels et nous avons noué des contacts avec les organisations syndicales présentes sur le site.



Comment s'est élaborée cette "action de communication" ?

Un groupe de travail s'est constitué et chacun s'est réparti les rôles : contact avec l'organisateur, réflexion autour des supports, commandes et suivi des prestataires, installation, présence sur stand... Concernant l'animation, nous avons souhaité qu'elle soit partagée entre un personnel permanent en la personne d'un ancien professionnel d'un SST de la région maîtrisant parfaitement notre fonctionnement et la réglementation, et des représentants de chaque Service participant à l'opération selon un tableau de présence pré-établi.

Un cycle de conférence "Santé 4.0" s'est également tenu sur 5 journées. Les Services, et particulièrement l'AMTER, ont notamment été actifs sur ces opérations. Le Cisme, en la personne de Martial Brun, a également été associé à l'une d'elle sur le thème "La Santé et sécurité au travail 4.0 est-elle adaptable aux TPE ? L'expérience de l'AMTER."

A cette occasion, l'ARST a diffusé à chaque participant une clé USB contenant le "motion design" sur les missions des SSTI.

Quels outils ou services ont particulièrement été mis en avant sur le stand ?

Nous avons souhaité prioritairement utiliser la communication élaborée par le Cisme pour illustrer nos missions et

les personnels en charge de les accomplir. Un troisième panneau faisait état des logos des Services pour évoquer le caractère de proximité.

Un support type "flyer 3 volets" a été édité sur le thème du suivi individuel du salarié. Nous avons également fait réaliser des stylos "Santé au travail" à distribuer aux participants du jeu interactif.

Sur le stand, les animateurs avaient à leur disposition des "fiches contacts" à remplir et à transmettre aux Services concernés par les questions de nature individuelle posées.

Comment évaluez-vous cette action a posteriori ?

Il s'agissait de la première opération de communication d'envergure réalisée par l'Association régionale et nous n'avons donc pas de recul pour nous permettre une comparaison. Nous pouvons cependant tirer des enseignements sur certains points (l'emplacement, la taille, le message ou l'animation par exemple) ; une réunion de debriefing va être rapidement organisée pour nous tirer des conclusions.

Une communication davantage en amont vers nos partenaires et adhérents aurait peut-être toutefois permis une mobilisation plus importante.

Il reste la grande satisfaction d'avoir pu ensemble diffuser un message commun sur la Santé au travail à travers la Champagne-Ardenne. ■